

COMMUNE DE POLIEZ-PITTET

PLAN 2002 - Coordonnées moyennes : 2'542'030 / 1'164'320

Propriétaire : BAUCH Viktor

DESIGNATION CADASTRALE

Parcelle n° 38 - "Chemin du Turlet 12"

Habitation n° 149	235 m ²
Jardin	965 m ²
	1'200 m ²

Propriétaires voisins :

Parcelle	2	Confrérie catholique de Poliez-Pittet
Parcelle	36	DOGNY Anne-Chantal
Parcelle	39	SAVOY Juliane et Serge

SERVITUDES

99'066	Canalisations d'eau
2009/2839	Passage à pied et pour tous véhicules
2009/2839	Canalisations quelconques
2009/2839	Canalisations d'eaux claires
2009/2839	Canalisations d'eaux usées
Parcelle 192	FRUTSCHI Patrick et Sophie
Parcelle 511	D'AGOSTINO Anna et Gino
Parcelle 512	MIVELAZ Frank-Albert

Zone village

Secteur de protection des eaux : üB / Degré de sensibilité au bruit : III

Note au recensement architectural : bâtiment n° 149 ECA = note 4

--- Limite des constructions du 10 août 2001

La réalisation du projet implique une mise à jour du plan du Registre Foncier

OBJET DE LA DEMANDE DU 03.02.2020 – N° CAMAC 189736

Transformation du bâtiment n° 149 ECA

Réfection de la toiture existante et des combles / Création de 2 appartements sous les combles
 Pose d'une isolation périphérique / Création d'ouvertures en façades et en toitures
 Chauffage au gaz existant / Réfection et agrandissement du jardin d'hiver existant non chauffé

Construction d'un couvert à voitures (sur 3 places de parc existantes et 2 nouvelles)

Construction d'un cabanon de jardin et déplacement d'un existant / Déplacement du couvert existant
 Création d'une place de parc extérieure / Raccordements EC-EU existants

Déroptions

- A la limite des constructions (angle Sud du bâtiment n° 149 ECA et couvert à voitures)

- A l'article 8.3 du règlement général sur les constructions et l'aménagement du territoire pour les places de parc (limite des constructions et nombre de places visiteurs)

Demande d'application de l'article 4.6 du règlement général sur les constructions et l'aménagement du territoire pour les cabanons et le couvert nord-est (couvert déplacé)

OBJET DE LA DEMANDE COMPLEMENTAIRE
DU 01.07.2020 – N° CAMAC 195682

Création d'un mur et escalier
 Déplacement du cabanon
 Modification de l'escalier d'accès au sous-sol
 Démolition du balcon
 Modification des ouvertures en façades
 Installation de panneaux solaires photovoltaïques
 Déplacement des 8 velux et des 4 lucarnes

OBJET DE LA DEMANDE COMPLEMENTAIRE

- ① Modification des places de parc, construction de 2 couverts à voitures 3 et 4 et 11 et 12, panneaux solaires en toitures
- ② Suppression du couvert à voitures et des panneaux solaires, maintien des 5 places de parc 5 à 9
- ③ Création d'un mur de soutènement
- ④ Modification des lucarnes sud-est, suppression des panneaux solaires
- ⑤ Modification des lucarnes nord-est, ajout de panneaux solaires

Demande d'application de l'article 4.6 du règlement général sur les constructions et l'aménagement du territoire pour les couverts

Remarques: Application de l'art. 97 al. 6 LATC : utilisation rationnelle et économie d'énergie dans les constructions

Détails : voir plans de l'architecte

PLAN DRESSE POUR DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE COMPLEMENTAIRE

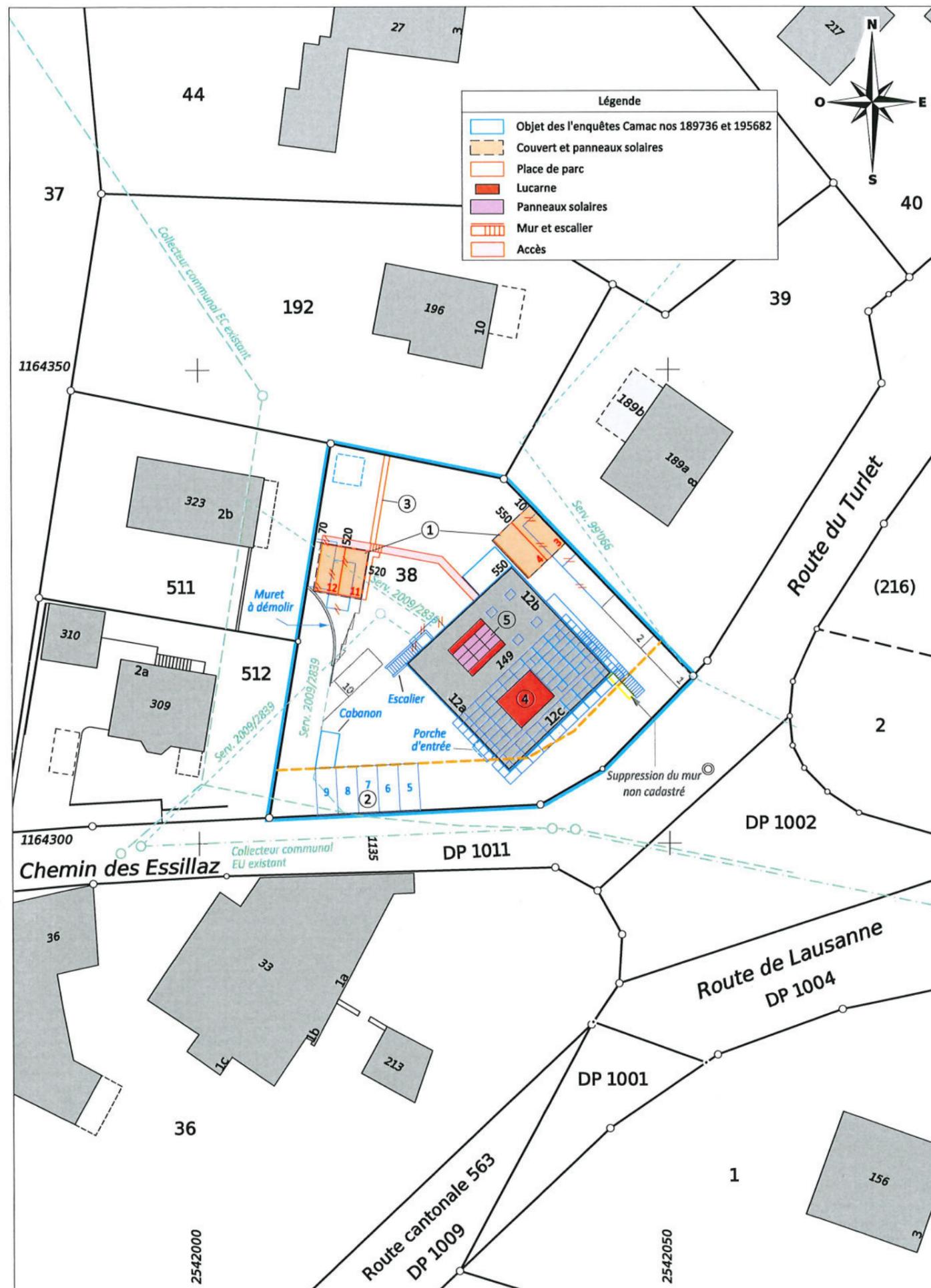
Régis Courdesse / Inés Sancho Dupraz
Ingénieurs géomètres brevetésCOURDESSE & ASSOCIÉS
Ingénieurs et Géomètres SA
Succ. de Jan & Courdesse SA et Jomini-van Buel SAPraz-Palud 7 - CP 191 - 1040 Echallens
Tel 021 886 22 44 - Fax 021 886 22 47
echallens@courdesse-associés.ch
www.courdesse-associés.ch

Le propriétaire :

Echallens, le 3 février 2020

Echallens, le 1^{er} juillet 2020

Echallens, le 7 mai 2021



COURDESSE & ASSOCIÉS - Ingénieurs et Géomètres SA

DT n° 5533-048 - Echallens, le 7 mai 2021

1:500

Mensuration graphique numérisée
Source : Géodonnées Etat de Vaud du 21/05/2019